

Compte rendu du groupe national loup du 12 janvier 2010.

Etat de la population en 2009 (ONCFS)

Hurllements provoqués.

Aucun contact dans les ZPP des Pyrénées Orientales et du Massif Central.

Alpes, moins de contacts que les années passées. 22 zones (ZPP) prospectées, 10 réponses détectées, 7 reproductions prouvées. C'est la plus mauvaise détection depuis 2004. 58% des groupes connus n'ont pas été contactés par hurlement, contre 18 à 39% les autres années. Il faut attendre les pistages hivernaux pour déduire quoi que ce soit, il est arrivé aussi en >Italie d'avoir de faibles réponses aux hurlements sans explication.

Mesures de protection des troupeaux

Total des dépenses, 5252793 euros.

800 contrats signés dans l'arc alpin, plus de 800 chiens entretenus dont 80 achetés cette année.

Dans la dépense totale, le gardiennage représente 77%, les chiens 14,5 %, les parcs de nuit 4%, les parcs de protection de jour électrifiés 4%, les analyses de vulnérabilité 0,25%, les tests de comportement de chiens 0,3% pour trente chiens.

Pour 2010 les quelques difficultés subsistant comme la disparition du forfait éleveur-berger et d'autres gênes dans les remboursements vont disparaître d'après l'Agriculture.

Les crédits "mesures d'urgence" sont consommés de manière très stable, 193 000 euros en 2007, 181 000 euros en 2008, 188 000 euros en 2009.

Autre bonne nouvelle avec le retour du forfait éleveur-berger pour 2010, les plafonds des aides susceptibles d'être distribuées par troupeau augmenteront nettement.

Programme national "chiens de protection"

Au 31/12/2009, 819 chiens recensés (il y en a plus) dans l'ensemble Alpes, Pyrénées et bordures. Dont 694 patous et 75 maremme-Abruzzes. 54 de ces chiens ont mordu (6,6%, c'est la moyenne nationale de tous les chiens).

Les tests de comportement sont longuement présentés, tests consistant à mettre le chien seul dans un troupeau, puis à faire passer près de lui un "promeneur" et un "VTTiste" non agressifs et à noter ses réactions. Un chien qui fait des bonds, charge l'intrus, dresse haut la queue en aboyant, s'éloigne trop du troupeau peut recevoir une mauvaise note et être qualifié de "potentiellement mordeur" même s'il ne mord pas. La validité du test a été vérifiée puisque le lot des chiens qui avaient effectivement mordu au moins deux fois des êtres humains a à 80% reçu des mauvaises notes et le résultat a été inversé pour les "bons chiens".

Un test coûte 500 euros par chien, prend deux heures et du matériel et exige trois personnes.

Un débat s'en est suivi sur les moyens de bien prévenir et informer maires, populations, éleveurs, procureurs...le ministère de la Justice, présent au groupe loup, a apporté sa contribution. Il n'y a eu que 5 ou 6 incidents signalés en 2009, aucun de grave.

Dommages

Montant des indemnisations a peu près identique à 2008, environ 900 000 euros.
Augmentation des constats (992 contre 810 en 2008) plus forte que celle des victimes (3161 contre 2737), ce qui laisse penser que la protection marche un peu.

La première reproduction prouvée dans le camp de Canjuers a été suivie d'une explosion des dégâts dans le Var (102 victimes en 2008, 442 en 2009) qui masque par exemple une forte chute inexplicée en Savoie (632 en 2008, 362 en 2009). Pour les autres départements, relative stabilité, les Alpes -Maritimes détenant toujours la palme avec 784 victimes.

Avenir immédiat

le protocole d'intervention pour 2010 va être préparé pour le prochain GNL du 10 mars. Un appel à suggestion est lancé par les deux ministères. Forte et classique pression des éleveurs pour que l'on "réalise enfin" les tirs autorisés, qu'on atteigne le plafond de six loups, qu'on "gère" cette population pour alléger la pression. J'ai en réponse et comme toujours déploré les tirs de prélèvement et dit qu'il ne s'agissait surtout pas de considérer les quotas de chaque protocole annuel comme des obligations de résultats. En 2008 deux tirs de prélèvements ont été autorisés, une louve a été tuée. 67 autorisations de tirs de défense ont été délivrées (Ferus admet ces autorisations quand tout a vraiment été tenté) et aucun loup n'a été tué de ce fait.

Le représentant des chasseurs a été très discret. L'administration semble décidée à intensifier les possibilités de tir hors présence des troupeaux comme pendant l'hiver 2009, la vigilance s'impose.

L'après-midi a été consacrée aux travaux du comité de pilotage CEMAGREF/ACTEON sur l'impact du loup sur les systèmes pastoraux.

Gilbert SIMON